

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes

24 juillet 2021

Petites Subvention du CEPF

Développement Pour Tous (DPT)

Renforcement des Capacités du Groupement de Femmes Productrices de Sel de

Dubreka

Commune de Dubréka, République de Guinée

Résumé de la subvention :

1. Nom de l'organisation bénéficiaire : Développement Pour Tous (DPT)
2. Intitulé de la subvention : Renforcement des Capacités du Groupement de Femmes Productrices de Sel de Dubréka
3. Numéro de subvention : N/A
4. Montant de la subvention (en USD) : \$24,824.00
5. Dates proposées pour la subvention : du 01 juillet au 31 décembre 2021
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé : Commune de Dubréka, République de Guinée
7. Date de préparation de ce document : 24 juillet 2021

8. Introduction :

Entre septembre 2018 et mai 2019, DPT a mis en œuvre le projet en faveur des femmes salicultrices intitulé "*Consolidation de la bonne gouvernance environnementale locale du fleuve Konkouré*" dont l'objectif était la protection du patrimoine forestier du bassin du fleuve Konkouré et le développement des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement aux bénéficiaires des femmes de la communauté de Dubreka en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Afin de consolider les acquis de cette première initiative, DPT, en étroite collaboration avec SYDEV (ONG nationale ayant réalisé des actions de conservation de la mangrove en Guinée), a développé le présent projet au bénéfice du groupement de femmes productrices du sel solaire de Dubréka sur la base des recommandations du rapport d'achèvement du Projet financé par CEPF en mai 2019 qui sont comme suit :

- Le renforcement des capacités des membres du groupement en esprit associative par l'acquisition des documents officiels d'existence (statuts, règlement intérieur et agrément), les techniques de mobilisation des partenaires via l'intégration dans un cadre de concertation évoluant dans le même domaine d'activité, la maîtrise des connaissances en matière de conservation durable des ressources naturelles de la mangrove.
- Le renforcement des capacités des membres du groupement en gestion administratives (tenue des documents administratifs tels que procès-verbal de réunion, cahier de suivi des travaux) et en gestion comptable simplifiée appliquée aux activités salicoles (élaboration du calendrier de production du sel avec les méthodes appropriées qui n'affectent pas l'écosystème de la mangrove, la tenue des outils comptables) incluant la technique de mobilisation des ressources financières et la mise en marché du sel produit durant chaque campagne.

9. Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes :

Durant la phase de clôture du précédent projet, l'équipe du DPT a mené des consultations avec les représentantes du groupement de femme afin de déterminer leurs besoins spécifiques en renforcement de capacités. Nous avons également tenu des rencontres avec les autorités administratives locales et les services publics de l'environnement afin d'intégrer leurs points de vue et recommandations dans notre rapport d'achèvement de projet. Lors de ces différents échanges les problématiques fortes qui se sont dégagées s'articulaient surtout autour de l'état de dégradation avancée de la mangrove et la faiblesse des membres du groupement à jouer un rôle prépondérant dans la lutte pour la protection durable du bassin du fleuve Konkouré.

Puis, lors de la phase de conception du présent projet, notre organisation a organisé 3 réunions à Dubréka ; 2 rencontres avec les membres du groupement en date du 05 et 17 mai 2021 et une réunion avec les autorités administratives locales et services publics de l'environnement le 12 mai 2021. Les principales questions qui ont été abordées lors de ces rencontres concernaient entre autres :

- Le mode d'organisation (la logistique) à mettre en place avec les membres du groupement pour la tenue des séances de formation et sensibilisation,

- Les procédures à suivre pour garantir la participation effective des autorités locales et services publics dans la mise en œuvre du projet,

Pour répondre à ces enjeux, les responsables du groupement se sont engagés à fournir dès le lancement du projet la liste des membres qui participeront à l'organisation logistique des activités du projet. De plus, l'équipe en charge de l'exécution du projet élaborera des fiches de poste et outils de collecte d'informations pour faciliter le rapportage ou documentation du projet et assurer la transmission des rapports aux différentes parties prenantes. Par ailleurs, DPT veillera à promouvoir le projet auprès du large public à travers des messages d'information et sensibilisation relayés dans les médias locaux (la radio rurale de Dubreka et la chaîne de télévision RTG) qui seront couplés à des actions de visibilité (panneaux, banderole, affiches, ...)

10. **Parties prenantes du projet :**

La liste des principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet est comme suit ;

- Les bénéficiaires directs du projet constitués par les 47 membres du groupement salicole solaire. Ils recevront les formations pour mieux rentabiliser leurs activités salicoles et renforcer leur participation à la bonne gouvernance environnementale du bassin du fleuve Konkouré.
- Les acteurs susceptibles d'influer sur les résultats du projet comprennent notamment le conseil communal de Dubreka, les autorités traditionnelles et gouvernementales locales, les groupements communautaires opérant à Dubreka, les autorités portuaires et les propriétaires fonciers et miniers.

11. **Programme de mobilisation des parties prenantes :**

L'objectif principal de ce projet est de consolider les acquis du groupement féminin des Productrices de Sel Solaire de Dubreka comptant 47 membres afin de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles de la mangrove du bassin de Konkouré. Pour y parvenir, l'équipe du DPT et SYDEV s'appuieront sur une démarche participative afin de favoriser la mobilisation des différents acteurs (ie. les membres du groupement, les communautés locales, les élus locaux et les pouvoirs publics en charge de l'environnement) tout au long du processus de planification et de mise en œuvre des activités du projet. Ainsi le cadre de concertation établi au cours du précédent projet sera renforcé et les actions de conservation initiées préalablement par le groupement seront affirmées dans la zone.

Les membres du groupement seront plus particulièrement au cœur de la démarche méthodologique du projet. Il s'agira pour DPT de développer des outils par thématique de formation en étroite collaboration avec les membres du groupement. A travers ce processus, notre organisation vise dans un premier temps, à valoriser les acquis des bénéficiaires en matière de structuration, d'organisation et de fonctionnement d'une organisation de producteurs de sel solaire. Puis, dans un second temps, à capitaliser et renforcer leurs capacités par la mise à disposition d'outils facilement exploitables par les personnes en charges de la gestion administrative et financières des activités du dit groupement.

Parallèlement, afin d'assurer la durabilité du projet sur le long terme, la formation de formateurs au sein du groupement sera encouragée pour une large appropriation des acquis et un transfert de connaissances. Une stratégie qui nous espérons stimulera un changement de comportement des populations dans la zone d'intervention du groupement en faveur d'une gestion soutenable des ressources naturelles de la mangrove à Dubréka.

Aussi, pour veiller au bon déroulement des activités et garantir la réussite du projet, DPT a établi le programme de mobilisation des parties suivant :

- L'envoi de lettres d'invitation aux séances de formation et sensibilisation aux personnes concernées.
- L'élaboration de questionnaires et(ou) fiches d'évaluation qui seront utilisées avant, pendant et après la mise en œuvre des formations. L'analyse de ces informations permettra à notre équipe de déterminer le niveau de performance et(ou) progrès enregistrés par les bénéficiaires des formations.
- L'installation de panneaux, banderoles et affiches sur les lieux d'accueil des séances de formation et sensibilisation.

Enfin, la radio rurale de Dubréka sera mise à contribution pour la promotion des activités du projet auprès des communautés locales via la diffusion périodique de spots.

12. Méthodes de consultation :

DPT a opté pour une méthode de consultation participative et périodique. Plus précisément, notre équipe conduira des « focus group » et des entretiens individuel avec les parties prenantes en suivant un agenda bien précis dans lequel va figurer les objectifs et les résultats escomptés du projet. Au cours de ces entretiens nous collecterons aussi les attentes des parties prenantes et expliquerons le mécanisme de gestion des plaintes.

Au terme de chacune des activités nous ferons le bilan (ce qui a marché ou pas, suggestion d'améliorations) Pour ce faire, chaque participant exprimera son appréciation à travers un questionnaire d'évaluation préalablement élaboré et distribué en fin de chaque rencontre.

13. Autres activités de mobilisation :

Pour créer un cadre de dialogue avec les autorités locales et publiques afin de les amener à mieux comprendre les enjeux d'une gestion durable de la mangrove dans un contexte de changement climatique, 2 journées d'ateliers de réflexions seront organisées en vue de définir des directives et(ou) stratégies d'intégration de la gestion durable de la mangrove dans les instruments de planification du développement comme notamment le Plan de Développement Local (PDL).

14. Calendrier :

Date	Activités de mobilisation	Lieu
Première Semaine	- Rencontre avec les autorités locales publiques. - Réunion d'information avec l'ensemble des parties prenantes pour rappel des objectifs, les résultats attendus et les activités à mettre œuvre.	Dubréka
Deuxième Semaine	Acquisition des panneaux de visibilité et contractualisation avec la radio rurale de Dubréka.	Conakry et Dubréka
Troisième Semaine	Confection des banderoles pour les sessions de formation.	Conakry
Chaque mois	Production et diffusion des rapports d'étape technique et financier.	Dubréka

15. **Ressources et responsabilités :**

Le Coordinateur aura principalement la charge de la mise en œuvre du plan de gestion des parties prenante ainsi que le plan de communication. Il sera appuyé par un Animateur et un Chargé de la formation et du suivi évaluation durant tout le processus. Le budget total a été estimé à 4,170 USD.

16. **Mécanisme de résolution des différends :**

Au cours des réunions d'information et de sensibilisation des différentes parties prenantes sur le projet, DPT expliquera le mécanisme de gestion des plaintes et/ou doléances qui a été mis en place. Un système de réclamation qui sera également résumé en français sur des affiches installées à la Mairie, Préfecture et autres lieux de rassemblement publics de la commune urbaine de Dubreka.

Toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmise à l'Équipe Régionale de Mise en œuvre et au Directeur des subventions du CEPF dans un délai de 15 jours. Les responsables des projets communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le plaignant n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doléance directement au directeur exécutif du CEPF à l'adresse cepfexecutive@conservation.org. Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse du directeur exécutif du CEPF, il pourra alors transmettre la doléance à la Banque mondiale, via le bureau local de la Banque mondiale.

17. **Suivi et rapportage :**

Le processus de suivi et de rapportage sera effectué sur toute la durée du projet à travers la production de différents rapports (techniques et financiers) faisant état des avancés du projet. Des rapports narratifs mensuels notamment, feront l'objet d'une diffusion large en version papier et/ou électronique auprès des partenaires du projet privilégiés. En complément, la page « Facebook » de DPT sera régulièrement renseignée/actualisée sur l'ensemble des activités mises en œuvre.

Notre équipe a aussi prévu de tenir des réunions « internes » à mi-parcours pour passer en revue les résultats du projet et les attentes des parties prenantes et veiller ainsi au bon déroulement du projet.